

Chroniques d'une lutte permanente (fin oct. / début nov. 2017)

Bloqués dans des camps, enfermés dans des centres, séparés de leur famille pour des années... L'attente est longue et le prix à payer est élevé pour celles et ceux qui subissent de plein fouet les politiques répressives de l'Union européenne. Les tensions montent partout en Europe et l'injustice se fait sentir, toujours un peu plus. Manifestations, occupations de places, et grèves de la faim sont les moyens utilisés pour qu'une autre voix s'élève, celle qui revendique la liberté de se déplacer, d'être traité équitablement, et de vivre là où bon lui semble. Solidarité avec celles et ceux qui luttent chaque jour contre les frontières ! Solidarité avec celles et ceux qui refusent de s'alimenter pour faire entendre leur voix !

Samedi 21 octobre, Lesbos (Grèce). Un grand nombre de réfugiés principalement iraniens et afghans se sont rassemblés sur la place Sappho à Mytilène, protestant contre les conditions devenant toujours plus déplorables à Lesbos, les violences quotidiennes, et leur enfermement sur l'île. Ils refusent de retourner au camp de Moria et exigent un meilleur hébergement et un processus d'asile plus rapide. Dès le début de leur manifestation, les réfugiés ont été menacés par la police de violences, d'arrestations et d'expulsions à plusieurs reprises.



Arash Hampay, qui avait déjà mené une grève de la faim de 41 jours sur cette même place cet été, témoigne : « Lorsque les réfugiés ont commencé à manifester le premier jour, la police a tenté de les empêcher d'atteindre la ville par tous les moyens possibles, notamment en bloquant la route et en menaçant d'arrestation les réfugiés. Ils ont pourtant continué leur lutte à travers tous ces obstacles et ils ont finalement atteint le centre-ville. La première nuit où les réfugiés occupèrent la place Sappho, tous ceux qui étaient au pouvoir apparurent, le chef de la police, les représentants des villes avoisinantes. Ils sont venus comme ils l'avaient déjà fait auparavant.

“Retournez au camp”, ont-ils dit. “Nous agissons conformément à vos demandes”, ont-ils dit. Mais les réfugiés ont déjà vécu les vaines promesses des autorités. Les réfugiés ne se sont pas laissés attirer par leurs fausses promesses. [Quelques jours plus tard], la police nous a donné un ultimatum de 10 minutes pour quitter la place, d’une manière très menaçante. Lorsque nous avons refusé, la police a menacé de m’arrêter d’abord, puis tous les autres sur la place. Nous n’avons pas quitté la place et ils n’ont pas pu nous arrêter car nous ne commettons aucun crime. Une centaine de réfugiés sont restés sur la place pendant ces derniers jours. Ils ont protesté. Ils ont demandé la justice. Ils ont exigé un traitement équitable. Mais ils n’ont pas été reçus dignement. La police, le gouvernement grec et le HCR n’ont eu aucune réaction positive. Ils ne semblent pas disposés à regarder dans les yeux de ces personnes vulnérables, de ces réfugiés héroïques [...]. »

Vendredi 27 octobre, quatre personnes entament une grève de la faim afin d’amplifier le mouvement et sont rejoints par une cinquième personne le lendemain. Mardi 31 octobre, cinq femmes dont quatre mineures, rejoignent la manifestation et entament une grève de la faim.

Mi-octobre, une campagne nationale contre l’accord UE-Turquie et les hotspots en Grèce est lancée et est suivie par plus d’une centaine de collectifs. Elle a pour mot d’ordre « *plus de morts à cause du froid, ouvrez les îles !* » et exige une action urgente de la part des autorités grecques et européennes pour empêcher que de nouveaux réfugiés ne meurent dans le froid à l’approche de l’hiver. Dans le même temps, des organisations humanitaires telles Amnesty International Grèce ou Human Rights Watch ont publié une déclaration commune condamnant la situation inacceptable dans les îles, ainsi que l’inaction du Haut Commissariat au Réfugié et du gouvernement grec. Dans leur rapport, les organisations ont déclaré que « *depuis le début de la déclaration UE-Turquie en mars 2016, les îles grecques de Lesbos, Chios, Samos, Kos et Leros ont été converties en prison pour une durée indéterminée. Des milliers de femmes, d’hommes et d’enfants sont pris au piège dans des circonstances inacceptables et instables, et beaucoup se voient refuser l’accès à des procédures d’asile satisfaisantes. Les demandeurs d’asile qui arrivent sur les îles durant les premiers jours de l’accord UE-Turquie y sont enfermés depuis au moins 19 mois.* ».

Vendredi 27 octobre, Kærshovedgård (Danemark). Les vingt huit iraniens kurdes mettent un terme à la grève de la faim qu’ils avaient entamé le 11 octobre dans le centre d’expulsion de Kærshovedgård (Udrejsecentre). Les grévistes ont durant cette période refusé de dormir dans le centre en installant des tentes aux abords du centre. Ils ont reçu le soutien de diverses organisations et un communiqué de presse a été publié. Comme de nombreux autres demandeurs d’asiles, tous ont vu leur demande d’asile rejetée, mais les autorités ne sont pas en mesure de les expulser pour différentes raisons liées à leur situation individuelle. Elles sont ainsi prises au piège dans des conditions semblables à celles d’une prison, mais sans dates de sortie ni procédures claires. L’un d’entre eux témoignait : *“Nous sommes en grève parce que nous ne savons pas*

combien de temps nous devons rester ici. Quand quelqu'un reçoit une sentence pour un crime, il sait quand il va sortir, mais nous, nous ne savons, et nous n'avons rien fait de criminel."

L'établissement de Kærshovedgård est l'un des deux centres d'expulsion au Danemark utilisés pour accueillir les demandeurs d'asile rejetés qui n'ont pas accepté de retour volontaire ou qui ne peuvent pas être expulsés (parce qu'il n'existe pas d'accord de réadmission entre le Danemark et leur pays d'origine, parce qu'ils sont apatrides, où encore parce qu'un retour présenterait un risque majeur pour leur sécurité). Si un retour est jugé «improbable» pour ces raisons, les personnes ne sont pas détenues mais envoyées indéfiniment dans un centre de sortie jusqu'à ce qu'elles acceptent leur expulsion. L'intention du gouvernement danois est alors d'exercer une forte pression sur les réfugiés pour les forcer à quitter le pays ou accepter un retour volontaire dans leur pays.

Le centre de Kærshovedgård a récemment été critiqué pour ses mauvaises conditions. Celui-ci est situé dans un endroit éloigné dans la forêt et l'isolement des personnes est renforcé par le fait qu'elles ne peuvent prendre de transports en commun, la gare la plus proche se situant à 7 km de là. La gestion du centre est confiée à l'administration pénitentiaire danoise. Il n'existe aucune possibilité de contacts réguliers avec les familles car il n'existe pas d'hébergement pour les visiteurs, ni de chambres privées. Les personnes sont placées à deux dans des chambres de 10 m² et la plupart d'entre elles ne reçoivent pas d'argent pour acheter un billet de train. L'ancienne cuisine du centre a été démontée et il est impossible de se faire soit même à manger. Les déplacements à l'intérieur du centre sont également contrôlés. Depuis que le Service de l'immigration Danois a renforcé l'obligation de contrôle des présences, toute sortie la nuit est soumise à autorisation, et l'utilisation de bornes biométriques de reconnaissance digitale à l'intérieur et l'extérieur des enceintes est obligatoire. Une surveillance est mise en place de partout dans le centre, dans tous les couloirs et les salons.



Le Danemark mène depuis 2015 une sévère politique anti-immigration. Le gouvernement a diminué de manière substantielle les aides sociales destinées aux réfugiés ainsi que les versements effectués aux demandeurs d'asile. D'autres mesures ont consisté en des campagnes d'informations dans les journaux libanais et turcs pour donner le sentiment aux réfugiés que leurs conditions de vie seraient plus dures au Danemark. En novembre 2015, un paquet législatif a été introduit, contenant trente-et-une restrictions supplémentaires : délai porté à trois ans pour le regroupement familial pour les réfugiés syriens, retour forcé des familles et enfants réfugiés dans les centres d'asile, construction de plusieurs camps constitués de tentes et confiscation des biens des réfugiés excédant un certain montant lors du passage de la frontière. En juin 2016 le gouvernement avait durci le régime dit du « séjour toléré ». Ce régime s'appliquait aux personnes qui ne pouvaient pas bénéficier d'une protection car elles avaient commis une infraction au Danemark ou étaient soupçonnées d'avoir commis des crimes de guerre ou des infractions n'ayant pas de caractère politique dans un autre pays, mais qui ne pouvaient pas être renvoyées dans leur pays d'origine car elles y étaient exposées à un risque réel de violations de leurs droits humains. Le gouvernement avait fait part de son intention de rendre leur séjour « *aussi insupportable que possible* ». Les nouvelles restrictions prévoyaient notamment une obligation pour ces personnes de passer leurs nuits au centre de Kærshovedgård, à environ 300 kilomètres de Copenhague, afin de les séparer de leur famille. Celles qui enfreignaient les modalités de leur « séjour toléré » risquaient d'être condamnées à des peines de privation de liberté dans des prisons ordinaires.

Le vendredi 27 octobre, les grévistes publient le message suivant : « *Nous avons mis fin à la grève de la faim après 17 jours sans nourriture. Pendant la grève de la faim, nous avons obtenu le soutien de personnes extérieures à Kærshovedgård et nous avons fait de nouvelles rencontres. Nous voulons travailler ensemble avec les gens qui nous soutiennent dans l'avenir, pour que nos dossiers soient réouverts et que Kærshovedgård soit fermé. Nous, les gens de Kærshovedgård, sommes des humains comme les autres, et il n'est pas possible pour nous de retourner dans nos pays d'origine. Notre combat continue.* »

Vendredi 27 octobre, Lampedusa (Italie). Plusieurs dizaines de Tunisiens enfermés dans le hotspot de Lampedusa dénoncent dans un communiqué la politique de fermeture des frontières et annoncent entamer une grève de la faim jusqu'à ce qu'ils obtiennent la possibilité de se déplacer librement. Les personnes qui viennent de pays comme la Tunisie ou l'Égypte sont exclues des procédures d'application de la protection internationale et sont séparées, déportées, où reçoivent un ordre d'expulsion assorti de l'obligation de quitter le territoire italien dans les sept jours. Compte tenu de la situation économique désastreuse en Tunisie et en Égypte et de la répression qui sévit depuis des années contre les mouvements sociaux, il n'est pas surprenant que les gens décident d'aller vivre ailleurs, et continuent de mener des protestations pour la liberté de circulation.



Voici leur communiqué adressé via le FTDES (Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux) à l'opinion internationale : *“Nous sommes un groupe de jeunes venant du Rdeyef (sud-ouest de la Tunisie, là où a émergé le soulèvement du bassin minier en 2008) et d'autres régions de la Tunisie. Devant les défaillances économiques et sociales des politiques de notre pays, l'abandon de l'État de ses obligations et l'échec politique à l'échelle locale et internationale, nous avons dû abandonner notre rêve de 2008 d'un État démocratique qui garantit la liberté, la dignité et la justice sociale. Et malgré qu'on soit fiers de notre pays et de son peuple, nous devons surmonter le danger de la migration non réglementaire direction le nord-ouest de la mer Méditerranée, cette route devenue dangereuse à cause des politiques migratoires européennes qui ferment les frontières à nos rêves et à nos ambitions de tenter une nouvelle expérience d'une manière réglementaire.*

Nous nous trouvons actuellement dans le centre d'hébergement des migrants sur l'île de Lampedusa dans des conditions humanitaires difficiles. Nous sommes menacés d'expulsion forcée qui viole les conventions internationales garantissant la liberté de circulation, qui s'oppose aux politiques d'expulsion et aux conventions bilatérales inéquitables qui priorisent la sécurité des frontières au détriment des droits universels.

Nous annonçons que nous allons entrer dans une grève de la faim pour réclamer notre droit de circulation et pour protester contre l'expulsion forcée.

Nos rêves ne sont pas différents de la jeunesse européenne qui jouit d'une liberté de mouvement dans notre pays et ailleurs à la recherche d'autres expériences mais aussi pour promouvoir la liberté, la justice sociale et la paix.

Nous appelons les personnes libres qui défendent l'existence d'un autre monde où dominant les valeurs universelles et la solidarité de nous soutenir. Parce que tandis que votre argent et vos biens circulent librement dans nos pays d'origine, vous emprisonnez nos rêves derrière vos murs.

Non aux déportations forcées ! Oui à la liberté de mouvement !

Victimes des politiques économiques et sociales mondiales

Victimes des politiques migratoires injustes”

Le 29 octobre, à Rdeyef en Tunisie, les familles et les proches des grévistes organisent une manifestation et déclarent dans un communiqué de presse soutenir leur enfants dans leur lutte. Ils condamnent publiquement le ministère tunisien des Affaires étrangères et les autorités italiennes de les sanctionner en les enfermant et en prévoyant leur expulsion. Ils déclarent être déterminés à poursuivre leur mobilisation par des manifestations régulières et être prêts à prendre des formes de lutte plus intenses dans un proche avenir si leurs enfants sont soumis à une expulsion forcée ou si leur situation reste inchangée.



Le 31 octobre, les 63 tunisiens en grève de la faim publient un second communiqué : *“C’est le cinquième jour de la grève de la faim que nous menons pour défendre notre droit de mobilité et contre l’expulsion forcée de ce qu’ils appellent un abri et qui est en réalité une prison. Ni la faim, ni la soif, ni les nausées, ni les vomissements, ni les conditions difficiles ne nous font autant de mal que le silence complice sur la violation de notre droit de circulation, sur les politiques injustes, sur les déportations forcées juste parce que nous sommes des Tunisiens et que notre gouvernement accepte ceci dans des accords non divulgués. Il est douloureux d’être victime de leurs politiques et d’être incriminé à cause de leurs lois. Nous continuerons notre grève de la faim malgré l’état de santé difficile de certains grévistes de la faim qui ont été emmenés à l’hôpital Sanosalety.*

Ceci est un cri contre ceux qui sont injustes envers nous, ceux qui nous ont oublié, ceux qui nous ont poussé à prendre les bateaux de la mort, ceux qui veulent nous déporter de force et ceux qui

violent les conventions internationales. Nous embrassons le front de nos mères et nous leur demandons pardon. Nous remercions tous ceux qui nous ont soutenu et qui se tiennent à nos côtés.

Non à la déportation forcée ! Non à l'expulsion du fait de la nationalité ! Oui à la liberté de mouvement ! “

Dimanche 29 octobre, Marseille. Une marche de protestation est organisée à l'initiative des personnes placées dans les centres Prahda (Programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile) de Vitrolles et Géménos. Plusieurs centaines de personnes, venant pour certaines de toute la région du sud est de la France, sont venues les soutenir le long des 25 kilomètres de bitume qui séparent le centre d'expulsion de Vitrolles de la préfecture de Marseille. Tout au long du parcours, on pouvait entendre les revendications suivantes : “*Stop Dublin !*”, “*Non non non aux expulsions !*”, “*Liberté pour tous !*”, “*La France pour tout le monde !*”, “*Hurriya !* “.

Opérationnels depuis quelques mois, la soixantaine de Prahda répartis sur le territoire à l'écart des villes dans des hôtels bas de gamme sont de véritables centres d'expulsion pour dublinés. Ils s'apparentent à des prisons où les mesures coercitives sont généralisées : assignations à résidence, mise en fuite au moindre prétexte entraînant la clandestinité pour de longs mois, expulsions sauvages et procédures illégales. Les conditions d'accueil mises en place par la société privée Adoma chargée de gérer la totalité des centres sont déplorables : les principaux problèmes rencontrés sont : l'accès au soin et le suivi juridique, le manque de traducteurs (les traductions se font le plus souvent via les applications sur les téléphones portables), l'impossibilité de se faire à manger collectivement (pas de cuisines dans ces hôtels), et l'isolement géographique qui vient limiter tout contact avec l'extérieur.

D'autres manifestations sont également organisées dans différentes villes en Europe contre le règlement Dublin et contre les expulsions ; c'est par exemple cas à Paris le dimanche 22 octobre ou à Leipzig le mardi 24 octobre.



Mercredi 1er novembre, Athènes (Grèce). Un groupe de femmes, hommes et d'enfants, pour la plupart syriens, a placé des tentes devant le parlement grec de la place Syntagma pour protester contre les retards dans la réunification avec des parents en Allemagne. Parmi ces personnes, certaines ont entamé une grève de la faim pour accroître la pression sur les services d'asile et tenter d'accélérer le processus extrêmement lent de leur demande. De nombreuses familles sont bloquées en Grèce depuis plus d'un an. Le groupe revendique son droit fondamental à la réunification familiale et à une vie digne, ce qui signifie essentiellement ce que la loi est censée fournir. Ils exigent également que les gouvernements grec et allemand respectent la limite légale de 6 mois pour réunifier les familles à partir de la date d'acceptation, qu'ils affrètent immédiatement des vols pour tous ceux qui ont attendu plus de six mois, et que les autorités grecques consentent à payer les billets d'avion conformément à la loi. Voici leur communiqué :

” Réunification immédiate des familles !

Après plus de quatre mois de manifestations devant le Greek Asylum Service et l'ambassade d'Allemagne ; après plus d'un an et demi en Grèce dans des conditions précaires dans les camps d'Idomeni et du Pirée, ainsi que dans les camps militaires provisoires du continent et les tristement célèbres hotspots des îles de la mer Égée ; après des années d'évasion de la guerre et de la mort en Syrie, en Irak, en Afghanistan et ailleurs ; aujourd'hui, nos familles déchirées essaient toujours de se réunir et de vivre enfin en paix.

Nous sommes actuellement plus de 4 500 personnes en attente de notre transfert dans le cadre des procédures de regroupement familial en Allemagne. Nous sommes des familles qui attendent déjà plus de 18 mois en Grèce pour que notre réunification soit effectuée. Nous sommes des mères et des pères séparés de leurs enfants ou de leurs conjoints, de leurs grands-parents ou d'autres parents. Plus important encore, parmi nous, il y a beaucoup d'enfants. Certains d'entre nous ont même vu leurs enfants être séparés d'eux lors des vols, ceux-ci attendent seuls en Allemagne. Nous nous sommes échappés de pays déchirés par la guerre pour trouver une protection auprès de notre bien-aimé, mais nous nous sommes retrouvés piégés en Grèce avec des milliers d'autres réfugiés. Il y a beaucoup de mineurs non accompagnés, de malades, de personnes âgées, de personnes handicapées, de mères célibataires et de victimes de la torture et d'autres formes d'exploitation ou de violence parmi nous. La plupart d'entre nous ont reçu l'acceptation de l'Allemagne depuis plus de 6 mois, dépassant le délai maximum pour le transfert tel que défini par le droit européen en raison d'un accord non officiel entre l'Allemagne et la Grèce. Notre période d'attente a atteint en moyenne neuf mois à compter de la date d'acceptation. Nous ne savons pas quand ce sera notre tour et quand nous voyagerons. Nous devons tous payer nos billets nous-mêmes, ce qui constitue une violation de la loi et souvent un obstacle supplémentaire à la réunification.



Aujourd'hui, le 1er novembre 2017, nous sommes 11 personnes qui ont décidé de commencer une grève de la faim afin de faire avancer notre lutte. Avec cette décision, nous voulons dénoncer à haute voix la politique cruelle et migratoire de dissuasion que l'Europe impose à nous et à nos familles; un système répressif qui vise à nous affaiblir et à nous isoler. Mais nous resterons debout. Nous voulons abattre les murs qui nous empêchent d'être avec nos pères, mères, conjoints et enfants ou le reste de notre famille.

Nous demandons donc :

- Du gouvernement grec et allemand de respecter la limite légale de six mois pour réunifier nos familles à partir de la date d'acceptation,*
 - Des autorités allemandes et grecques d'affréter immédiatement des vols pour tous les réfugiés qui attendent déjà depuis plus de six mois,*
 - Des autorités grecques que l'argent de nos billets soit payé par l'État conformément à la loi.*
- Les billets sont un obstacle de plus pour nos regroupements familiaux.*

Nous saluons également nos amis, frères et sœurs de Lesbos, qui font la grève de la faim depuis six jours pour lutter contre la liberté de mouvement, contre les déportations et l'accord UE-Turquie, contre leur incarcération sur les îles de la mer Égée et les conditions de vie inhumaines des hotspots européens qui mettent des vies de réfugiés en danger.

Plus de limitation des transferts vers n'importe quel pays de l'UE !

Nous revendiquons notre droit à l'unité familiale et à une vie digne en paix maintenant !

Plus de discrimination ! Des droits égaux pour tous !

Plus de conditions de vie inhumaines ! Plus de vies en danger en Grèce !

Le droit de rester et la liberté de mouvement à tous !”

En mars dernier, en accord avec les autorités grecques, l'Allemagne avait plafonné le nombre de réfugiés éligibles au regroupement familial à 70 personnes par mois, ce qui donnait la priorité à leur demande d'asile si un membre de la famille est déjà dans le pays d'application. Après trois semaines de pressions exercées par des groupes militants et solidaires, les autorités grecques ont annoncé que 40 personnes vulnérables supplémentaires seraient autorisées à partir en Allemagne. Le 2 août, une centaine de réfugiés, dont beaucoup étaient des femmes et des enfants, ont défilé du Parlement à l'ambassade pour protester contre les retards dans les procédures de regroupement familial.

Cependant, plus tard, le tribunal allemand a décidé que le droit au regroupement familial défini par Dublin pendant la période définie de six mois devait être respecté. La conclusion était que le nombre de 70 personnes par mois qui sont acceptées pour entrer en Allemagne en provenance de Grèce sur la base du regroupement familial est le résultat d'un accord bilatéral et n'est aligné sur aucune législation de l'UE. Le 19 septembre, certaines familles touchées par le lent processus ont manifesté devant l'ambassade allemande.

Le mercredi 8 novembre, les personnes en grève de la faim, ainsi que d'autres réfugiés, familles et sympathisants ont défilé dans la ville d'Athènes pour exiger le respect de leurs droits.

Quelques articles et témoignages des familles séparées et bloquées en Grèce recueillis par Are you syrious, <https://medium.com/@AreYouSyrious> (en anglais) : [“Syrian princess trapped in Greece”](#), [“Slow reunification processus leaves family separeted for a long time”](#) et [“Meet Mohammed one father struggling to reunite his family”](#).

Lettre des demandeurs d'asile "dublinés" en lutte à la Préfecture de Marseille déposée lors du "Banquet des Dublinés"

Peuples de France, Monsieur le Préfet,

Nous avons choisi la France pour sa réputation mondiale concernant les droits de l'être Humain et l'accueil des réfugiés. Pour atteindre la France, nous avons traversé des pays de l'Union Européenne où on nous a obligé de déposer nos empreintes. Nous avons pris la décision de déposer la demande d'asile auprès de la République Française mais nos démarches ont été bloquées par le règlement Dublin. Nous ne pouvons pas retourner dans le pays où nous avons été obligés de déposer nos empreintes pour de multiples raisons ; parmi nous :

- Certains ont eu des refus, déboutés du droit d'asile dans le premier pays concerné – Certains ont subi des actes racistes et indignes.*
- Certains ont été jetés à la rue, dû à l'insuffisance des dispositifs d'accueil. Contre la devise de la République, le gouvernement a mis en place des méthodes pour mettre des pierres dans les chaussures (des bâtons dans les roues) aux personnes en procédure Dublin et favoriser les expulsions.*
- On prend par exemple le dispositif PRAHDA géré par Adoma qui œuvre contre l'intérêt des demandeurs d'asile en procédure Dublin :*
- Les dépôts des demandes de recours hors délai.*
- La complicité d'Adoma avec la Préfecture pour l'expulsions de force et sans préavis des violations des droits.*
- Et le manque d'un climat de vie digne d'un être humain.*

Pour cela, on sollicite votre haute bienveillance de :

- Annuler nos procédures Dublin.*
- Stopper les expulsions.*
- Accepter nos demandes d'asile.*
- La démolition du fantôme Adoma-Prahda.*
- Permettre l'accès à l'éducation, études et formations professionnelles.*

Nous sollicitons la République Française et son peuple d'avoir un regard de miséricorde envers notre situation de réfugiés qui ont laissé derrière eux des nations, des familles.

Des réfugiés fatigués d'un voyage plein de dangers.

Des personnes dublinés.e.s.

À Marseille, le 10 novembre 2017



<https://cevennessansfrontieres.noblogs.org/>